



TOS TÉMOIGNAGE OFFICIEL DE SIDÉRATION

Le SPIP 40 du Centre Pénitentiaire de Mont de Marsan a, depuis septembre 2019, une nouvelle cheffe d'antenne. En l'espace de 5 mois avec une présence effective limitée, de multiples défaillances ont été établies, ayant entraîné la rédaction de deux tracts.

L'année 2020 débute dans la même veine et, malheureusement, au-delà de défaillances, c'est une réelle mise en danger d'autrui qui est constatée.

Un mise en danger d'une personne détenue : A quelques jours de son débat contradictoire, la DPIP décide de recevoir la personne détenue. Résultat, submergé par le flot d'informations, le détenu expliquera que le stress généré l'a conduit de graves automutilations et un suicide évité de justesse grâce à l'intervention du gradé du bâtiment.

Une mise en danger des justiciables : Alors que les CPIP référents avaient émis des avis défavorables à des demandes de permission de sortir, la Direction a décidé, en toute opacité, de modifier ces avis pendant la CAP. Résultat, deux PPSMJ en évasion !

Une mise en danger et une décredibilisation des agents du SPIP : Comment comprendre qu'un DPIP aille voir une personne détenue sans en échanger avec son CPIP ? Comment comprendre qu'elle fasse des vérifications auprès de la famille et de partenaires, alors même que le travail a été réalisé par les agents du SPIP en charge du suivi ? Comment comprendre les modifications d'avis lors de CAP ou de débat contradictoire, encore une fois dans une absence totale de transparence ? Comment comprendre qu'au grand rapport, elle décredibilise les agents du SPIP ouvertement devant le personnel de l'établissement en pointant des irrégularités de badgages et des départs avant la fin de permanences ?

N'oublions pas le désengagement de la Direction du SPIP dans la bonne conduite des activités socioculturelles, l'absence de validation de rapports avant les congés de Noël, l'absence au vernissage calligraphie, au forum santé, au forum emploi, le non-respect de la note de service sur les permanences arrivants, des statistiques communiquées aux agents fondées sur des chiffres erronés, la signature de rapports sans prendre le temps de les lire, les doublons 741-1, la participation à des réunions institutionnelles sans sollicitation en amont de l'équipe ou les référents....

Encore un détail, nous sommes aujourd'hui le 24 janvier 2020, le planning des permanences pour février n'est toujours pas communiqué malgré des relances, ce qui complique grandement l'organisation de chacun des agents du service.

Nous avons donc une statisticienne de l'INSEE, une assistante sociale, une CPIP... Malheureusement, nous avons besoin d'un DPIP et il manque à l'appel.

Bilan des courses : La Direction du SPIP change les avis pendant la CAP, les PPSMJ se taillent ! Elle reçoit, sans le dire au CPIP référent, un détenu, et lui aussi se taille...

CHERCHEZ-VOUS À CE QUE NOUS AUSSI ON SE TAILLE ?!

